

Bordeaux, le 26 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> La Nouvelle-Aquitaine touchée par la 5^{ème} vague épidémique, renforcement de la campagne vaccinale avec éligibilité à la dose de rappel à partir de 18 ans

La 5^{ème} vague épidémique devient effective en Nouvelle-Aquitaine, le virus circule désormais très activement dans l'ensemble des départements. Au cours de la semaine 46 (du 15 au 21 novembre), 11 562 nouveaux cas de Covid-19 ont été confirmés, soit 5 311 de plus que la semaine précédente.

Le taux d'incidence a fortement augmenté, il s'élève à 193 / 100 000 habitants au 21 novembre 2021 (+ 85% par rapport à la semaine précédente), et il a plus que doublé dans la classe d'âge des 0-19 ans. Ce taux d'incidence continue d'augmenter puisqu'il est de 211.3 / 100 000 habitants au 22 novembre 2021. Chez les moins de 50 ans aussi, la circulation virale est particulièrement active avec un taux d'incidence supérieur à 200 / 100 000 habitants et seule la tranche d'âge des 80-89 ans présente un taux d'incidence inférieur à 100 / 100 000 habitants.

Le taux de positivité est en hausse de 1 point (5,4 %) et l'activité de dépistage augmente fortement.

On observe aussi une hausse du nombre de nouvelles hospitalisations et d'admissions en soins critiques.

Situation sanitaire du 15 au 21 novembre 2021 //									
Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 21/11/21	Hospitalisations au 21/11/2021	Dont réa. au 21/11/2021	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	12 871	838	6,5 ↗ (+1,1 pt)	240,7 ↗ (+ 126,4 pts)	20 433	31	5	762	173
Charente-Maritime	18 989	854	4,5 ↗ (+ 0,8 pt)	132 ↗ (+ 54,7 pts)	35 424	52	8	1 485	385
Corrèze	7 459	353	4,7 →	146,9 ↗ (+ 46,6 pts)	16 706	38	5	1 052	240
Creuse	4 319	216	5 →	185,8 ↗ (+ 62,8 pts)	6 631	25	5	641	105
Dordogne	11 279	607	5,4 ↗ (+ 1,4 pt)	148,6 ↗ (+66,8 pts)	27 927	103	1	1 094	269
Gironde	64 194	3 450	5,4 ↗ (+1,3 pt)	211,2 ↗ (+102,4 pts)	134 961	179	28	6 538	1 180
Landes	16 848	1 137	6,7 ↗ (+ 0,7 pt)	276 ↗ (+ 136,4 pts)	30 583	13	35	1 042	263
Lot-et-Garonne	14 029	872	6,2 ↗ (+1,4 pt)	264 ↗ (+125,4 pts)	25 177	25	1	1 024	199
Pyrénées-Atlantiques	29 957	1 707	5,7 ↗ (+ 1,2 pt)	249,9 ↗ (+123,7 pts)	56 122	64	5	2 403	522
Deux-Sèvres	9 061	346	3,8 ↗ (+ 0,4 pt)	92,9 ↗ (+ 28,5 pts)	29 228	20	3	1 342	280
Vienne	13 687	677	4,9 ↗ (+ 0,4 pt)	154,8 ↗ (+ 56,7 pts)	30 917	36	7	1 481	292
Haute-Vienne	11 148	505	4,5 ↗ (+0,2 pt)	136,2 ↗ (+62,3 pts)	27 176	38	4	1 290	343
Nouvelle-Aquitaine	213 841	11 562	5,4 ↗ (+ 1 pt)	192,7 ↗ (+88,8 pts)	441 285	624	75	20 154	4 251

>>> Point sur la vaccination population générale : bilan régional au 23 novembre 2021

En Nouvelle-Aquitaine, au 23 novembre 2021, en population générale, la couverture vaccinale une dose est de 81,8 % (+ 0,2 point) et la couverture vaccination complète à 80,8 % (+ 0,2 point). **Ramenées à la population éligible, c'est-à-dire aux personnes âgées de 12 ans et plus, ces couvertures s'élèvent à 93,2 % et 92 %.**

En semaine 46, 123 464 individus ont reçu une dose de rappel soit environ 40 000 de plus que la semaine précédente, un nouveau record depuis le lancement de la campagne de rappel, soit 10,8 % de la population générale, 25,4 % des 65-74ans (+7,3 points en une semaine) et 48,6% des 75ans et plus (+ 5,9 points).

Concernant les professionnels de santé, au 23 novembre, 97 % des professionnels de santé libéraux et 92,32 % des professionnels exerçant en EHPAD ou en USLD sont complètement vaccinés.

> En savoir plus :

Retrouvez plus de chiffres clés sur la circulation virale, les hospitalisations, le recours aux soins, la vaccination et la surveillance des clusters (chiffres régionaux et chiffres départementaux) dans le :

[Point épidémiologique Santé publique France Nouvelle-Aquitaine – 26 novembre 2021](#)

>>> À compter du 27 novembre, les personnes de 18 ans et plus pourront recevoir leur dose de rappel

Compte tenu de l'aggravation de la situation sanitaire, la 5^{ème} phase épidémique étant désormais effective en France métropolitaine, le Ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé le 25 novembre un certain nombre de mesures afin d'endiguer l'évolution de l'épidémie et préserver les fêtes de fin d'année en évitant des mesures plus drastiques adoptées par d'autres pays de l'Union européenne (confinement, couvre-feu).

Les mesures sanitaires mises en place

Dose de rappel

- **Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection** à la Covid-19, à compter du samedi 27 novembre 2021.

« Pass sanitaire »

- **À compter du 15 décembre 2021**, le « pass sanitaire » des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection ou de la dernière infection. À compter du 15 janvier, cette règle sera étendue à l'ensemble des Français âgés de plus de 18 ans.
- **À compter du lundi 29 novembre 2021**, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures seront des preuves constitutives du « pass sanitaire ».

Gestes barrières

- **Le port du masque sera de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos**, y compris ceux soumis au « pass sanitaire » à compter du vendredi 26 novembre.
- **L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire.** Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

Ensemble contre la Covid-19



Afin de pouvoir répondre rapidement aux nouvelles demandes de vaccination, **l'ARS Nouvelle-Aquitaine en collaboration avec les Préfectures, les collectivités et les acteurs de santé toujours fortement mobilisés, va renforcer ou réactiver les différents dispositifs mis en place dans les territoires.** L'objectif est d'améliorer la couverture vaccinale pour renforcer l'immunité collective à la veille des fêtes de fin d'année.

Dès ce week-end, un certain nombre d'opérations de vaccination sans rendez-vous seront proposées au public : [consultez les opérations de vaccination spécifiques de ce week-end \(27 et 28 novembre 2021\).](#)

Pour se faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de votre médecin, pharmacien, infirmier, laboratoire d'analyse médicale, chirurgien-dentiste ou dans un centre de vaccination. Pour trouver un rendez-vous proche de chez vous : [consultez santé.fr](#) !

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr